

Chez l'Aimé au départ de La Chapelle des Bois



Une randonnée proposée par bernardino

Promenade très agréable dans la plaine de Chapelle des Bois, haut lieu du ski nordique jurassien.

⚠ Du 15/11 au 15/03 : Cette randonnée traversent des pistes de ski nordique qui sont damées en hiver, par respect pour les pratiquants et pour le travail des pisteurs nous vous prions de ne pas marcher sur les pistes.



Trace n° 48751

Durée	3h	Difficulté	Facile
Distance	9,25 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	126 m	Activité	Raquettes à neige
Dénivelé négatif	130 m	Commune	Chapelle-des-Bois (25240)
Point haut	1 175 m	Régions	Massif du Jura, Haut-Jura
Point bas	1 075 m		

Description

:Stationner sur le grand parking du stade de ski de fond de [Chapelle des Bois](#).

(D/A) Revenir par la route jusqu'à la fromagerie.

(1) Descendre dans les prés et là mettre les raquettes. Prendre Sud à vue et rejoindre rapidement les piquets Jaunes des pistes de raquettes. Traverser 2 fois la RD et rejoindre le carrefour des pistes.

(2) Prendre à gauche, rejoindre le chalet du Réservoir et entreprendre la montée vers [Roche Bernard](#) (c'est le GR®). Il n'y a plus de balisage Raquettes. Entreprendre à droite la montée vers les bornes frontières. Peu après arrêt car la montée s'avère délicate.

(3) Revenir par le cheminement inverse au carrefour précédent.

(2) Emprunter en face la piste raquette pour rejoindre le balisage du GR® au carrefour marqué par une croix.

(4) Prolonger pour atteindre le Chalet de l'Aimé.

(5) Revenir au carrefour de la croix.

(4) Obliquer à gauche dans la piste raquettes puis emprunter la bordure de la route pour rejoindre le parking du stade de ski de fond de Chapelle des Bois (D/A).

Points de passage

D/A Parking du ski de fond de Chapelle des Bois

N 46.603166° / E 6.113403° - alt. 1 086 m - km 0

1 Fromagerie

N 46.598385° / E 6.115967° - alt. 1 086 m - km 0.62

2 Carrefour

N 46.591882° / E 6.120601° - alt. 1 128 m - km 1.71

3 Forêt

N 46.594964° / E 6.12536° - alt. 1 175 m - km 2.29

4 Carrefour croix

N 46.578461° / E 6.106062° - alt. 1 131 m - km 5.12

5 Chez l'Aime

N 46.576492° / E 6.103511° - alt. 1 138 m - km 5.62

D/A Parking du ski de fond de Chapelle des Bois

N 46.603072° / E 6.113433° - alt. 1 086 m - km 9.25

Informations pratiques

J'ai volontairement décrit le petit détour que nous avons fait pour bien souligner les difficultés que l'on peut rencontrer en raquettes. L'itinéraire de départ était de faire la crête franco-suisse en passant par la Roche Bernard mais le manque de neige et la difficulté entrevue nous ont obligés à rebrousser chemin.

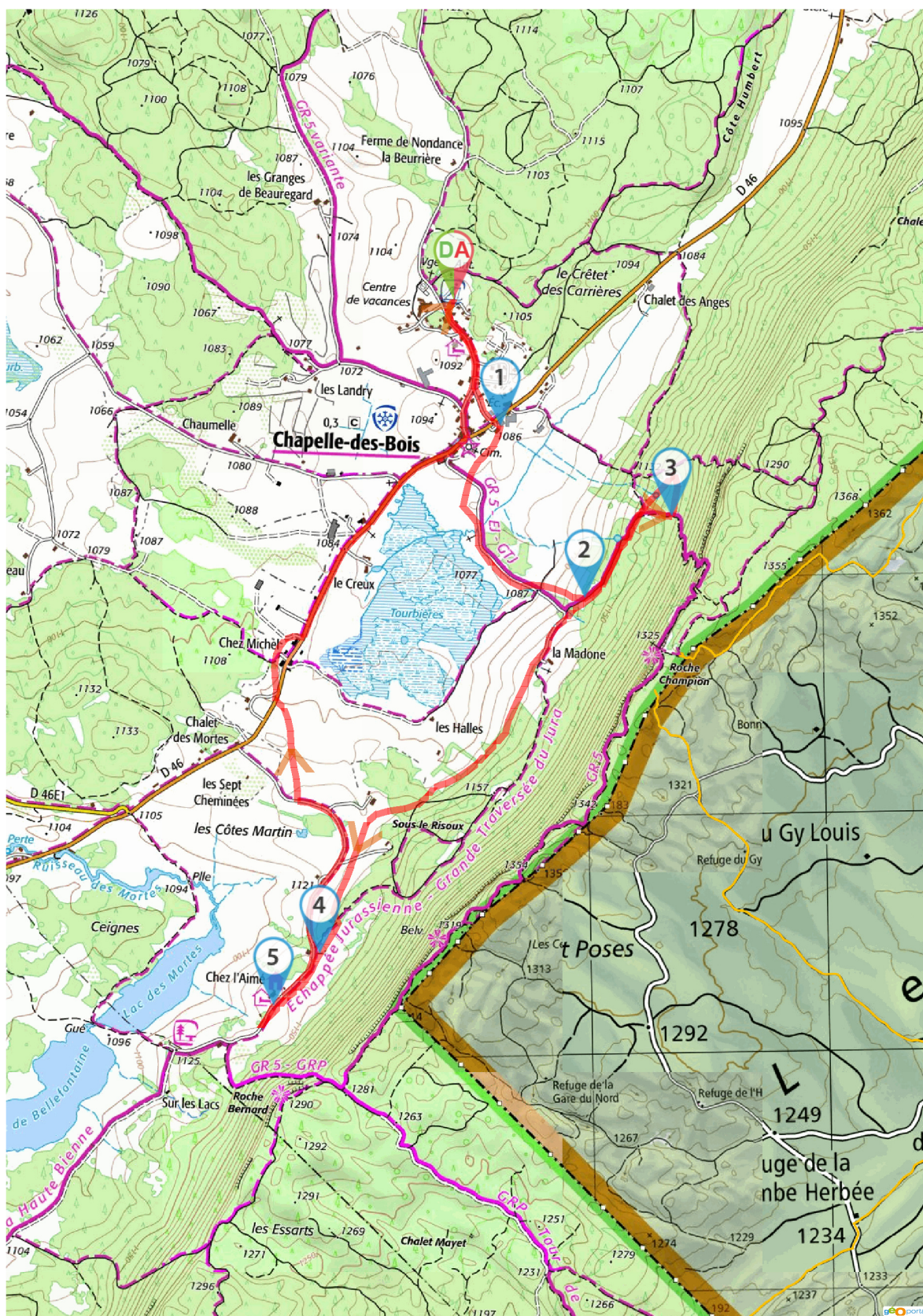
À voir

Chapelle des Bois, sa fromagerie.

Les lacs en dessous du gîte.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-chapelle-des-bois-chez-l-aime/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km
©2026 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.